



n° 2, année 2010

Éditorial

2009 s'achève et voici le numéro 2 de notre bulletin municipal. Le premier numéro a semble t'il été très bien accueilli par l'ensemble de la population, où chacun a pu trouver des informations sur la communes, ses finances, sa population, son histoire, ses associations et sa communauté de communes. Mais nous sommes toujours à la recherche du nom des habitants de notre commune. Et oui ! Nous n'avons eu aucune proposition pour notre nom. Le débat reste ouvert.

2009 s'achève sur fond de crise économique et financière, mais aussi agricole, et a pu être difficile pour certains d'entre nous. Nous ne savons pas ce que nous réserve 2010, avec la réforme des collectivités territoriales et des réformes fiscales avec entre autre la taxe carbone, qui pour l'instant est invalidée, mais qui reviendra, soyons en sur, sous une autre forme.

Nous avons eu, cette année, avec la mise en évidence d'une importante fuite d'eau, la surprise de découvrir les ossements d'un soldat américains, juste au moment du 65^{ème} anniversaire du débarquement. Peut être aurons-nous la visite de sa famille.

Comme chaque année, les travaux de voirie et d'entretien des bâtiments communaux sont toujours nécessaires à la conservation de notre patrimoine communale et comptent pour une bonne part dans les dépenses communales.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaitez une très bonne année 2010, que cette année vous apporte bonheur et santé, et qu'elle soit moins difficile et plus souriante pour chacune et chacun d'entre vous.

Bonne lecture à tous.

Rappel d'informations générales, individuelles et collectives

❖ Recensement

Indispensable, il s'effectue **dès 16 ans, à la Mairie**. Il est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales et participer à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

❖ Assainissement non collectif

Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif. Le propriétaire doit faire régulièrement assurer l'entretien et la vidange par une personne agréée (par le représentant de l'Etat dans le département), afin d'en garantir le bon fonctionnement.

La **mission de contrôle** est assurée par le **Service Public d'Assainissement Non-Collectif** (SPANC). La Communauté de Communes de l'Elle en a la compétence. La Sté SAUR avait la charge des contrôles en tant que prestataire de service.

Au 1^{er} janvier 2010, la Communauté de Communes en reprend la charge avec l'embauche d'un technicien à plein temps et une gestion du SPANC en régie totale. Le contrôle vise à **vérifier la conformité** des installations neuves et que les installations d'assainissement **non collectif existantes** ne portent pas atteinte à la **salubrité publique**, ni à la sécurité des personnes. Les installations doivent permettre la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines, en identifiant d'éventuels risques environnementaux ou sanitaires liés à la conception, à l'exécution, au fonctionnement, à l'état ou à l'entretien des installations.

La périodicité des contrôles ne pourra excéder 8 ans.

❖ Passeport biométrique

2009 est l'année de la généralisation de la délivrance du passeport biométrique sur le territoire français. Les anciens passeports demeurent cependant valides jusqu'à leur date d'expiration. Le passeport biométrique est plus sûr, il contient une puce électronique comportant une photo numérique et l'image de 2 empreintes digitales du titulaire. Si désormais, seuls des passeports biométriques sont délivrés, toutes les mairies ne sont pas encore équipées pour la délivrance de ces derniers. Il est nécessaire de se renseigner au préalable auprès de sa mairie. Si un passeport n'est pas nécessaire pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne, il est nécessaire d'être en possession d'un passeport individuel pour se rendre dans les pays hors de l'Union.

❖ Règles d'urbanisme → voir votre page mémo à conserver

Avant d'entamer des travaux dans votre maison ou sur votre terrain, renseignez-vous auprès de la mairie. Un petit nombre ne nécessite aucune formalité, mais vous devez, dans la plupart des cas, effectuer une **déclaration préalable (DP) et, vous devez, pour certains travaux, obtenir un permis de construire (PC)**. **Les principales règles de construction sont rappelées dans le tableau de votre mémo, annexé à ce bulletin.**

Pour la déclaration préalable, le délai d'instruction est, en principe, **d'un mois à compter de la réception par la mairie d'un dossier complet**.

Le délai d'instruction du permis de construire est de **deux mois à partir de la date de réception en mairie du dossier complet. Ce délai peut être plus long dans le cas de construction en secteur sauvegardé ou si la demande porte sur un immeuble adossé à un monument historique.**

L'octroi du permis de construire peut être subordonné à d'autres autorisations : permis de démolir, accord des voisins (en présence de servitude), autorisation de coupe ou d'abattage d'arbres (terrain situé en espace boisé classé ou soumis au régime forestier), autorisation d'utilisation du domaine public (travaux empiétant sur la voie publique).

Le budget et son utilisation...

Le budget 2009

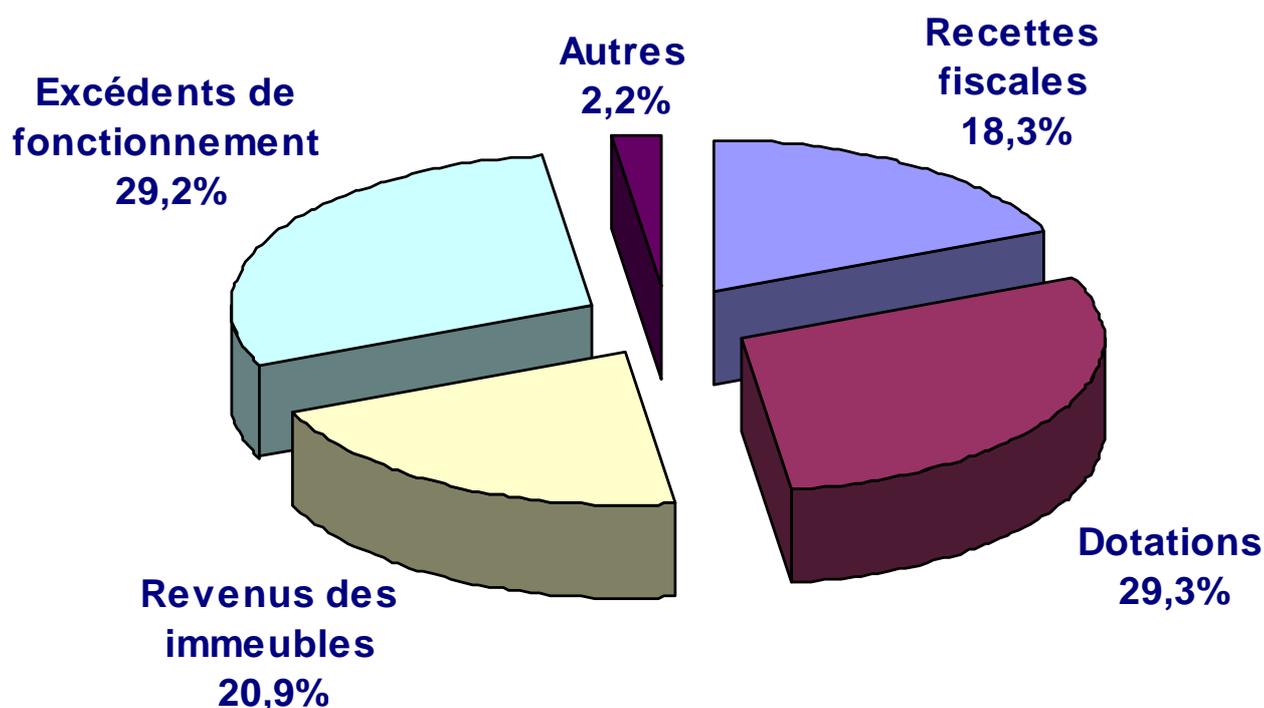
Le budget d'une commune, sa répartition par chapitres, sa gestion, son utilisation, sont bien les sujets qui font le plus débat au sein d'un Conseil municipal. Parce qu'il est important que chaque administré sache pour quoi et comment sont utilisés les fonds voici une synthèse de l'exercice 2009, pour la plus grande des transparences.

Le budget global 2009 se décomposait en :

140 345,00 € en fonctionnement et 90 937,00 € en investissement.

- **Les recettes**, 138 707,83 €, proviennent de *quatre sources principales*, de proportions environ équivalentes :
- ✓ Recettes fiscales (impôts et taxes) ;
 - ✓ Excédents de fonctionnement (report de l'année antérieure) ;
 - ✓ Revenus des immeubles (loyers des 3 logements, de la ferme de la Bigne) ;
 - ✓ Dotations (subventions de l'Etat).

Répartition des recettes 2009



Le budget global 2009, c'est :

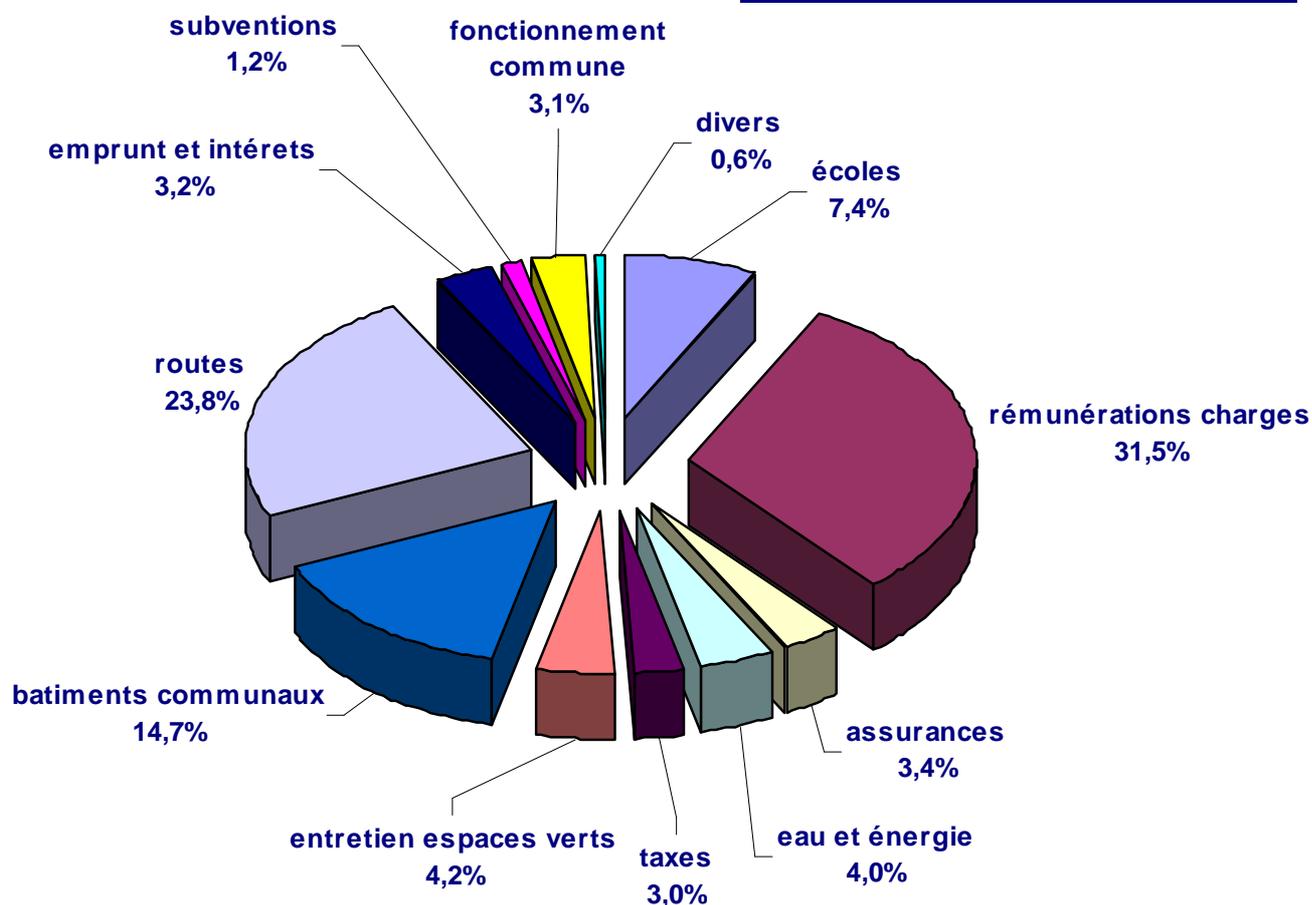
231 282 euros

(1 517 110 Francs)

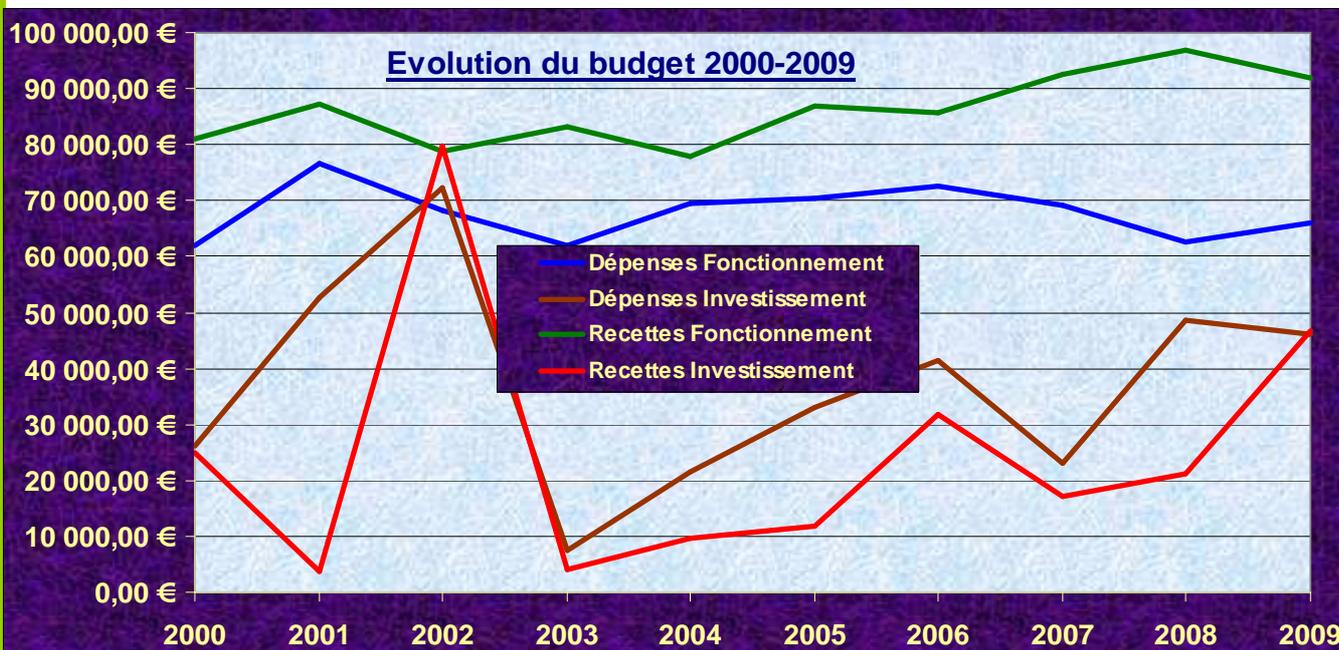
→ **Les dépenses** effectives se montent à 112 149,76 € en 2009 et sont réparties en *trois postes principaux*, comme vous pouvez le constater dans la représentation graphique :

- ✓ rémunérations (salaires, indemnités, cotisations salariales);
- ✓ charges (toutes les dépenses de fonctionnement : téléphone, carburants, fuel, gaz.....) ;
- ✓ routes et bâtiments communaux .

Dépenses de la communes 2009



Le budget sur 10 ans...., les dépenses et les recettes, en fonctionnement et en investissement, suivent des tracés homogènes, traduisant un équilibre du budget.



→ Sur la **dernière décennie**, le poste **fonctionnement** reste relativement stable chaque année. La part investissement est sujette à de plus grandes variations, notamment en fonction des travaux (routes, bâtiments) à effectuer, qui sont différents chaque année. Le pic observé en 2002 recettes/investissement correspond aux dépenses liées pour les travaux du chemin de la poste (de « la Boulotière » à Bérigny. Ces travaux avaient nécessité de souscrire un emprunt.

Taxes foncières et taxes d'habitation

Une part importante des recettes du département, est constituée des **taxes foncières et d'habitation**.

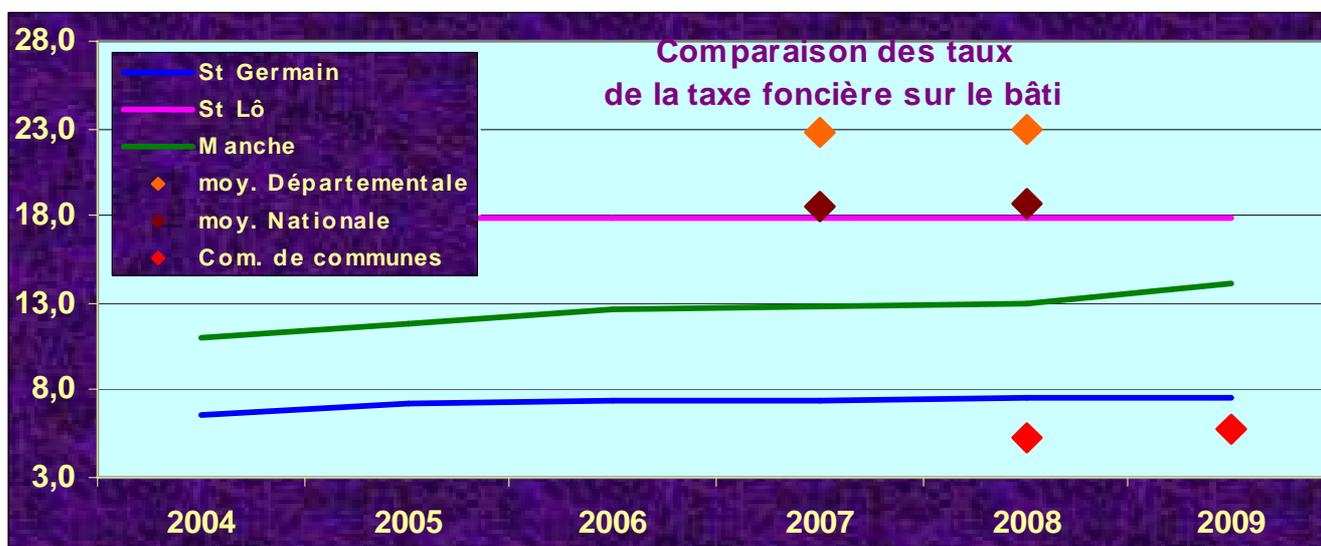
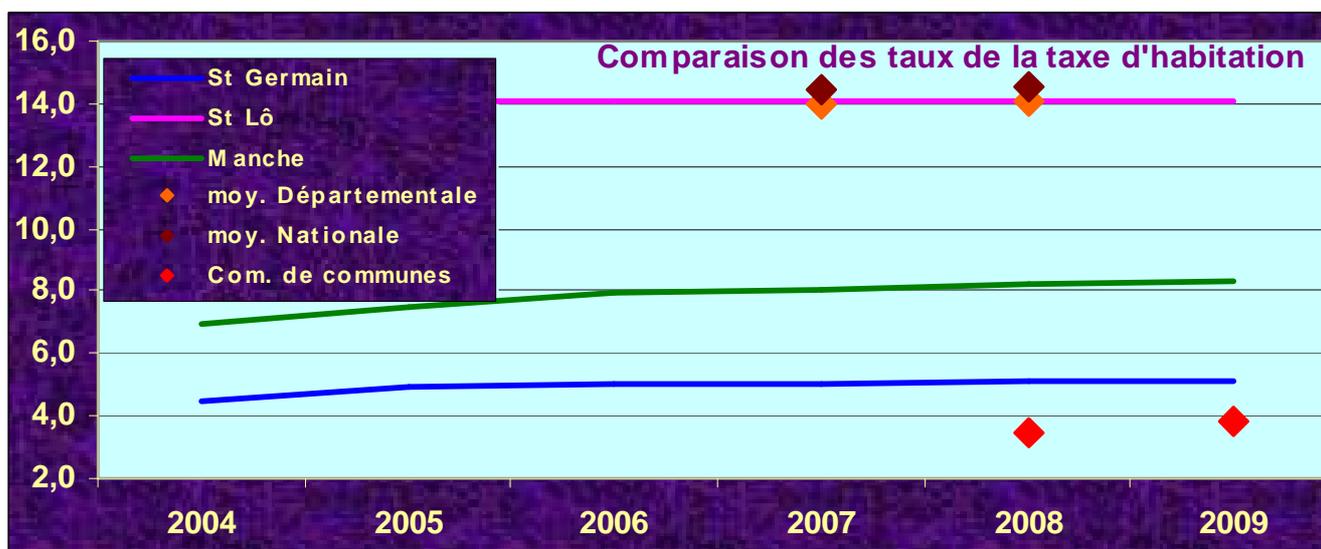
Mais, vis-à-vis de ces deux impôts, à quelle place se situe

SAINT GERMAIN D'ELLE ? Quelle est leur évolution sur les 6 dernières années ?

En 2009, les impôts ont augmenté puisque l'Etat a modifié les bases d'impositions. Les taux d'imposition de la commune n'ont, eux, pas été augmentés. Il est toujours intéressant de regarder la place de sa commune par rapport aux moyennes nationale, départementale et des

communes du canton. (*Ce qu'il faut bien sûr relativiser du fait que nous n'avons pas les mêmes configurations économiques*).

Les schémas ci-après représentent les % des taux d'imposition par année, comme vous les trouvez sur votre feuille d'imposition.



SAINT GERMAIN D'ELLE est en dessous de la moyenne départementale et de la plupart des communes du canton.

Point sur les travaux réalisés en 2009

Quelques informations complémentaires sur les dépenses engagées par la commune

→ Ferme de la Bigne

Afin d'entretenir ce patrimoine communal, la ferme de la Bigne fait l'objet de travaux depuis plusieurs années (salle de bains en 2008). La rénovation de la **cuisine** était une tranche inscrite au budget 2009. La ventilation s'est opérée comme suit :

Plomberie Sté LOUIS, montant 2 412,88 €

Electricité Sté LEMOINE, montant 1 727,57 €

Maçonnerie, peinture, carrelage Sté APPERT, montant 7 373,66 €

→ Salle des fêtes

Accueillir du public ne peut se faire que si les conditions de sécurité sont respectées. Les normes évoluent régulièrement et des sociétés spécialisées, indépendantes, sont chargées de vérifier la conformité des installations.

✓ Remise aux **normes électricité**, suite au contrôle de la SOCOTEC.

Sté HELAINE, montant 545,50 €.

✓ En avril 2009, le relevé du compteur **d'eau** de la commune a mis en évidence une **consommation** en très forte augmentation (2109 m³ au lieu de 57 m³ en moyenne). Malgré des recherches intensives, la fuite n'a pas pu être détectée. Il a donc fallu refaire un nouveau réseau d'alimentation en eau, de la salle et des toilettes publiques.

Sté SAMSON, coût 616,93 €

Sté LOUIS (plomberie toilettes), coût 1 113,34 €.



Les déboires, en partie dus au gel, ont engendré l'aménagement d'un nouveau réseau d'eau et des opérations de terrassement.

Cela nous a servi de leçon ! La cartographie du réseau est désormais connue et conservée.

La facture de cet « accident » a été négociée avec le syndicat des eaux et une exonération de près de 50 % nous a été consentie.



→ Travaux de voirie

L'entretien de la partie communale du réseau de voirie incombe à la commune et concerne la réfection, l'aménagement, la signalisation... Plusieurs projets étaient inscrits et il faut, comme toujours, définir des priorités et opérer des choix.

✓ En 2008 le « Chemin des Youfs » a été refait. Afin de le préserver, une nouvelle **signalisation** réglementant la circulation sur cette voie communale n°8 interdit le passage aux véhicules de plus de 10 tonnes. Confié à la Sté OSR. Coût 609,48 €

✓ Afin de permettre l'accès à leurs parcelles de terre cultivable, par les agriculteurs, il a été procédé à l'élargissement du **chemin rural n°19** dit « de Ste Suzanne » du « Hameau Dumont » à la structure d'élevage de monsieur LENORMAND. Cela nécessitait d'empiéter sur des terrains privés. M et Mme DARMONT, Messieurs CASTEL, HOREL, DELAFOSSE et X ont fait don à la commune d'une bordure de leur terrain pour cette réalisation. Les haies ont du être abattues, la largeur des engins agricoles devenant de plus en plus importante. Travaux réalisés par la Sté SAMSON, coût 14 796,02 €.



✓ **Réfection** de la voie communale n°15 de « **Richebourg** » permettant la desserte du logement de Nicolas BRIENS. Travaux d'enrobé confiés à la Sté EUROVIA, pour un coût 10 696,35 €.



✓ D'autres entretiens ont été réalisés, notamment le curage des bords de chemins. A certains endroits, les fossés ne sont plus effectifs.

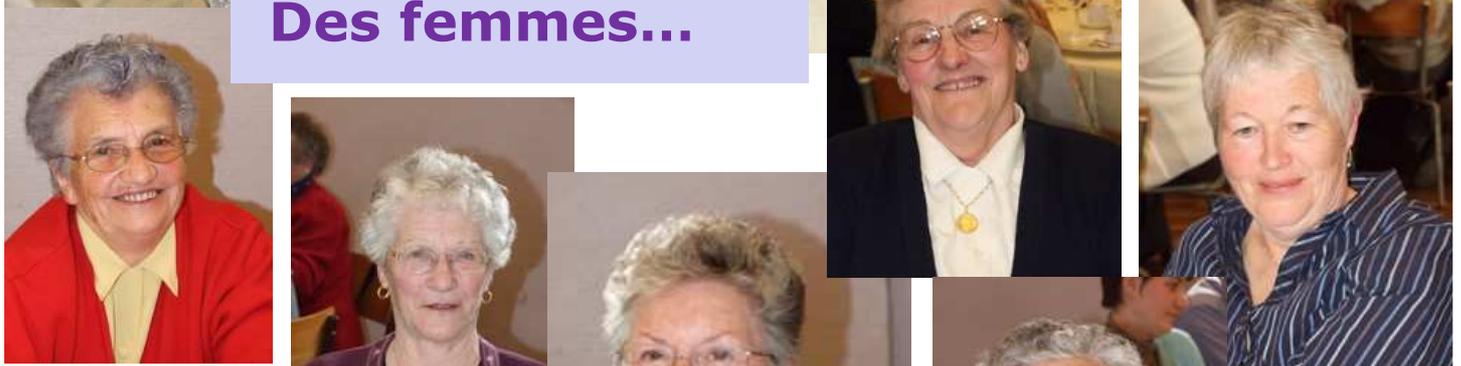
Projet 2010

Sont au programme :

- ✓ Réfection de la VC n°101 « La Bigne », estimée à 16 200 € H.T.
- ✓ Equipement , travaux de la salle des fêtes : tables, électricité, accessibilité toilettes
- ✓ Installation aire de jeux pour les enfants, d'un espace jeu de boules, de tables de pique-nique



Des femmes...



**Kaléidoscope de l'année
2009**



**... et des hommes
*de Saint Germain d'Elle***



État civil...



Les nouveaux habitants

Daniel JORET, Richebourg

Naissances

Noa LEPROVOST, La Masse, le 22 avril 2009

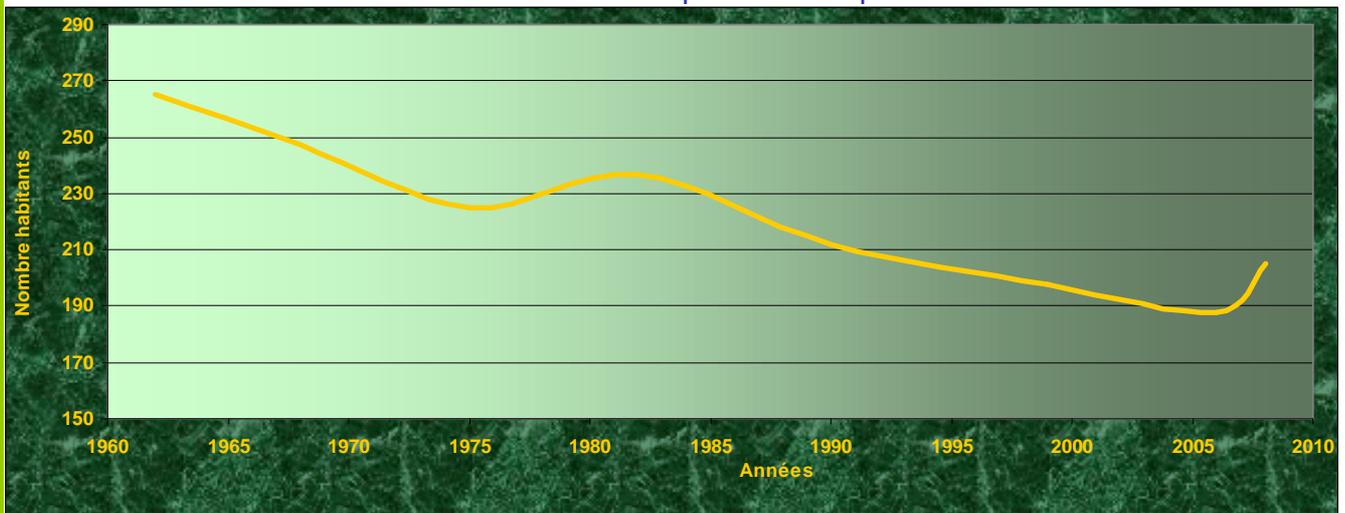
Mariages

Caroline MAUDUIT et Judicaël MAUQUET,
Le Bourg, le 14 février 2009

Marie-Laure SIMON et Hervé DHEROUVILLE,
Le Carrefour aux clercs, le 04 juillet 2009

Evolution de la population

Saint Germain d'Elle c'est : **208 habitants** pour une superficie de **887 hectares**.



Nouvelles installations

Deux entrepreneurs ont déclaré leurs activités à Saint Germain d'Elle :

- Franck BESNARD, livraison de fioul, Les Bruyères Tél : 02 33 56 24 64
- Judicaël MAUQUET, espaces verts, Le Bourg Tél : 06 24 92 48 65

Patrimoine ...

La commune a en charge la gestion et l'entretien du patrimoine. Notre église fait partie de celui-ci. Elle renferme des œuvres d'art, dont il a été fait mention, en février 2009, dans la revue « **Ensemble** » du Doyenné du Val de Vire. Un article a été consacré aux vitraux; Œuvres du **Maître verrier François CHAPUIS** de l'école des **Beaux Arts de Nancy** et de l'école des **Beaux Arts** et du **Centre d'Arts Sacrés de Paris**, ces vitraux représenteraient les **quatorze stations du chemin de Croix**. Il s'agit de valeurs culturelles et artistiques pour la région et à ce titre ils ont été répertoriés et photographiés par les agents du **patrimoine de la Manche**.



A découvrir, les vitraux de l'église de Saint Germain d'Elle...

(L'exposition est permanente et l'entrée gratuite ! ...)

→ Télévision numérique terrestre (TNT)

Ça y est, depuis le mois de novembre, le nord cotentin est passé à la TNT. En mars 2010, c'est au tour de toute la Basse-Normandie. Cela implique d'acquérir un adaptateur TNT, de le relier à son ancien téléviseur (les nouveaux téléviseurs depuis décembre 2008, en sont équipés) et de faire les réglages nécessaires pour une bonne réception. Dans certains cas, il sera obligatoire de réorienter ou de changer son antenne.

Des aides financières peuvent être accordées aux **foyers exonérés de la redevance télé** et **sous conditions de ressources**.

Pour tout renseignement, il est possible de joindre le numéro d'information sur la télévision numérique : 09 70 818 818 ou de consulter le site internet : www.tousaunumerique.fr.

Vous pouvez également vous adresser à la mairie.



Vous le connaissez déjà à travers la campagne nationale d'information, mais voici le logo officiel des intervenants TNT. Soyez vigilants si d'éventuels démarcheurs non habilités se présentent à votre domicile.

→ Devoir civique : Elections 2010

Les 14 et 24 mars 2010, seront élus les Conseillers régionaux. Pour obtenir des sièges une liste doit obtenir au moins 5% des suffrages.

Les compétences de la région sont : la formation professionnelle et l'apprentissage, les lycées, les transports publics, les aides aux entreprises. La culture, le tourisme, les ports et les actions en faveur du développement durable font aussi partie de ses missions.



740 millions d'euros,
c'est le budget 2010 pour
notre région.

Les éoliennes ... sans conteste, cela modifie le paysage !

A l'heure des mesures déployées pour la préservation de l'environnement et du développement durable, une étude a mis en évidence que la commune de Saint-Germain d'Elle serait une zone favorable à l'implantation d'éoliennes.

Qu'en pensez-vous ?
Donnez-nous votre avis .



Ramassage scolaire du primaire

Le départ du ramassage scolaire est fixé à 8h20 place du cimetière, le retour à 17h10.

Le Conseil municipal a convié nos aînés le dimanche 07 mars 2010 au traditionnel repas des « cheveux blancs ».

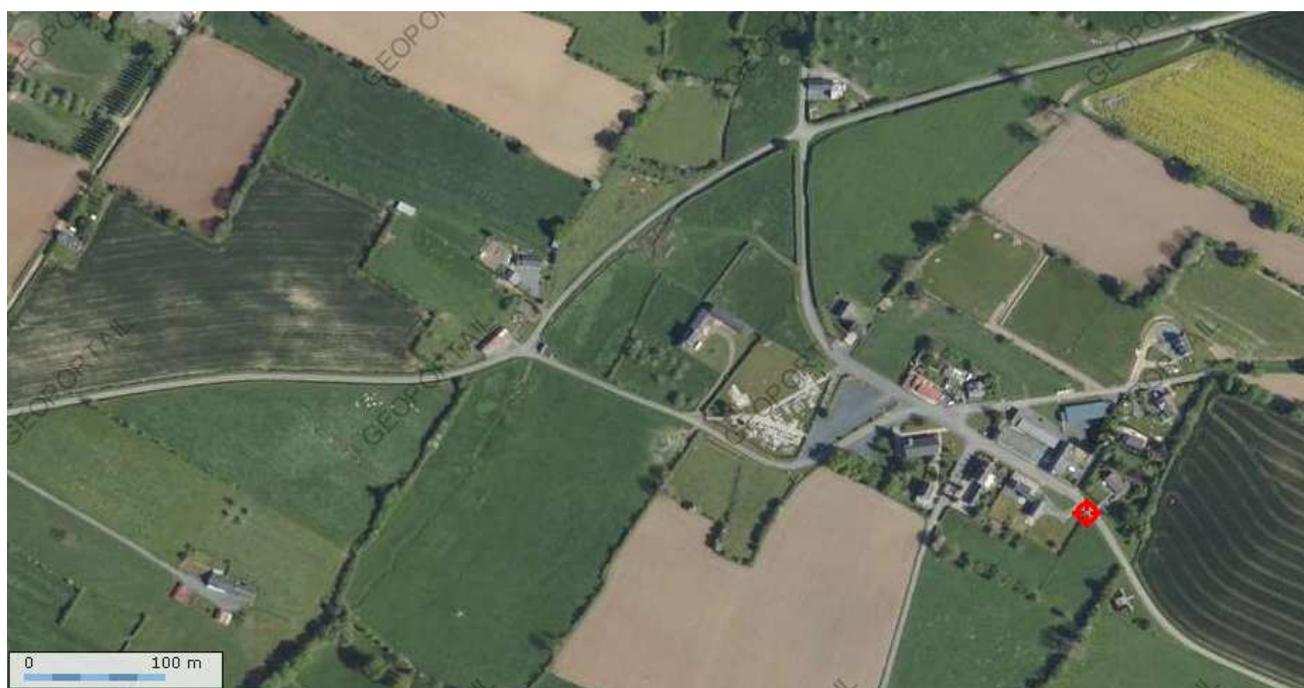
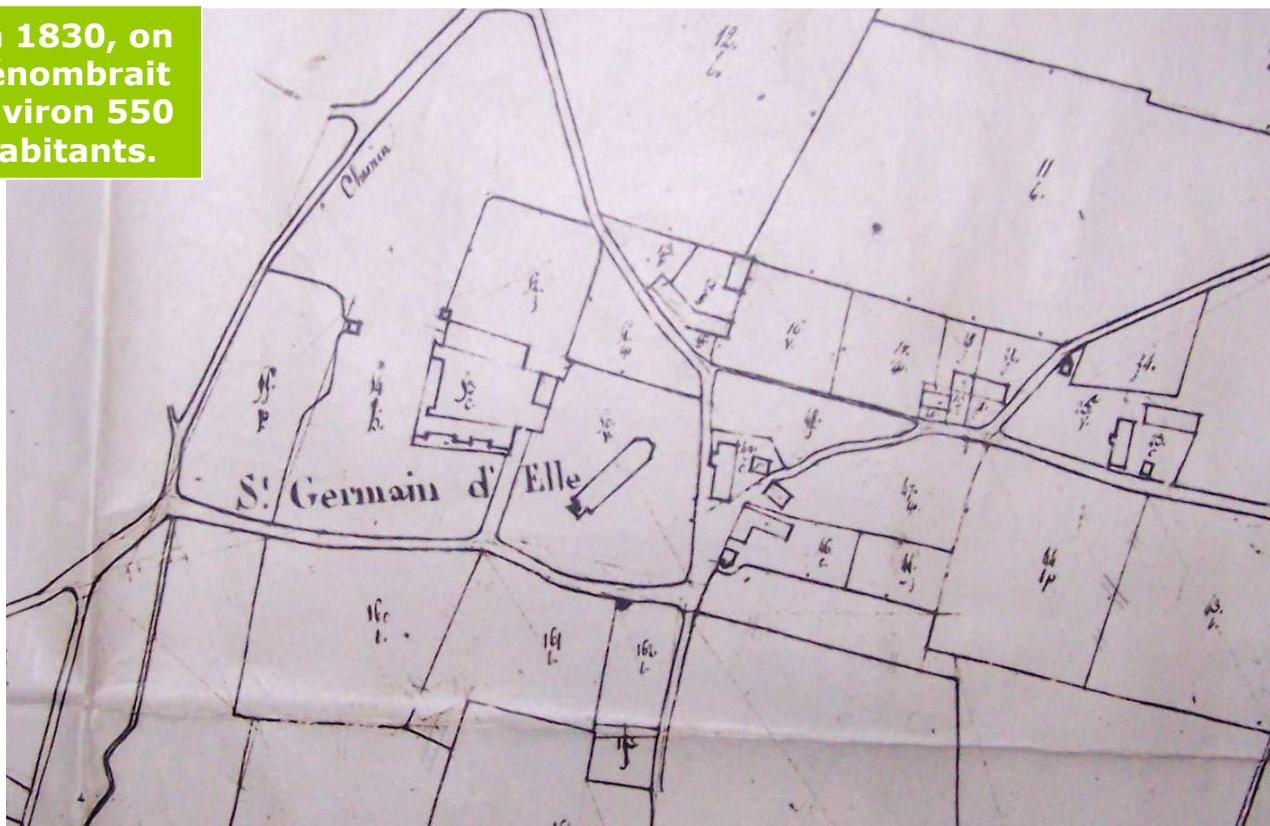
L'office religieux était célébré la veille à 11h00, par le Père HERBERT.

→ Cadastres 1830 et vue aérienne

Dans nos archives communales se trouvent des cartes cadastrales. On peut voir que le Bourg de SAINT GERMAIN D'ELLE, a gardé sa configuration en triangle, au fil du temps ... **176 années séparent ces deux vues.**

Le déplacement de l'église, suite à sa reconstruction après guerre, a induit une modification des axes routiers mais globalement la configuration est restée. Le chemin de la ferme de la bigne n'existait pas.

En 1830, on dénombreait environ 550 habitants.

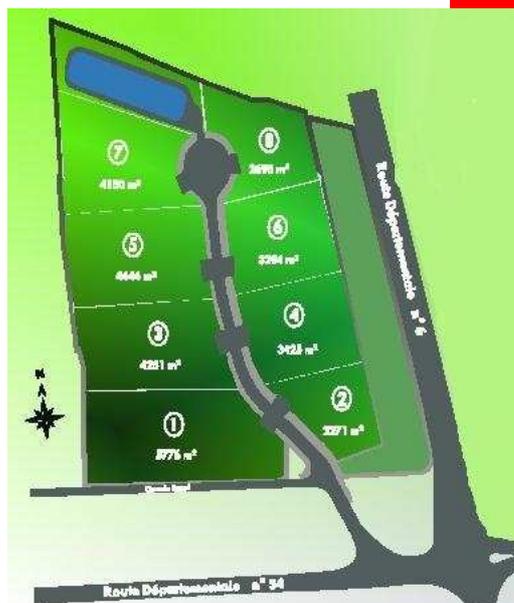


Zone artisanale

En projet depuis plusieurs années, la zone artisanale de la Communauté de Communes de l'Elle a vu le jour en 2009.

Elle se situe sur la commune de **Saint-Clair sur Elle**, sur la route Saint-Lô - Isigny.

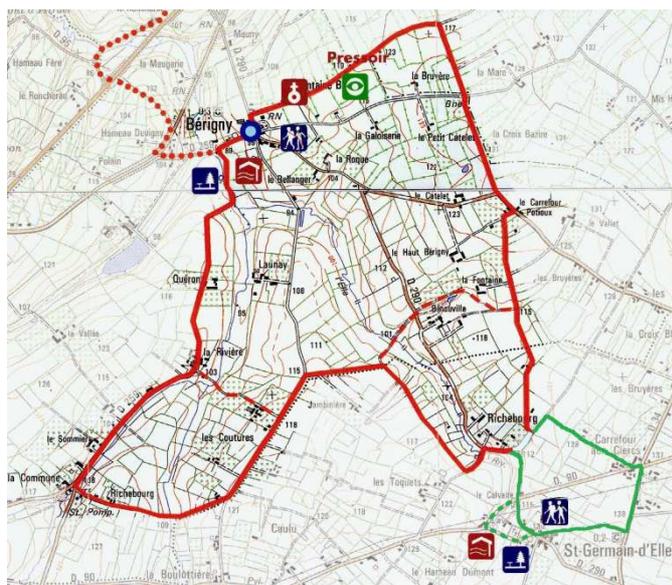
D'un coût pour la Communauté d'un peu plus de 400 000 €, elle propose à la vente **8 parcelles** d'une surface comprise entre 2 200 et 4 400 m². Le prix de vente varie en fonction de l'emplacement : 7,80 ; 8,80 et 10,80 € H.T. par m². L'assainissement n'est pas relié au réseau collectif de Saint-Clair, ce qui implique que les entreprises désirant s'installer doivent avoir une **activité non polluante et non alimentaire**



Actions sociales et développement économiques et touristiques ... sont des actions 2009 de la Communauté de communes de l'Elle

Topoguides

Le **circuit pédestre** passant par Saint-Germain s'inscrit dans les circuits des **sculptures** proposés par la Communauté de Communes de l'Elle. Notre circuit a été modifié et étendu pour qu'il passe par le bourg de Saint-Germain, il fait environ **10 km**. La mise à jour de l'ensemble des circuits est prévue pour 2010 avec la mise à jour des **topoguides** qui seront disponibles dans chaque mairie, comme précédemment.



Relais assistante maternelle

La Communauté de Commune a pris la décision de **créer un relais** d'assistantes maternelles itinérant (RAM). Il leur permettra, par des regroupements, **d'enrichir** leurs **compétences** (découvertes de nouvelles activités pour les enfants, échanges sur les problèmes rencontrés au quotidien...). Le RAM sera mis en place sur trois ou quatre sites de la Communauté (non encore défini). Une assistante maternelle sera recrutée à mi-temps, par la Communauté pour l'animation du RAM.

La mise en place sera financée par la Communauté, le fonctionnement restant à la charge de la commune d'accueil.

Contactez la Communauté de Communes de l'Elle :
 Tél. 02.33.77.18.80
 Courriel : cte.commune.delle@wanadoo.fr

Notre **Conseiller général** **Jean-Claude BRAUD** est à l'écoute de chacun au tél : 06 80 46 55 18.

Les infos communautaires

Un peu d'histoire...

Saint Germain d'Elle et son passé...

Retour sur une découverte majeure, au printemps 2009, emprunte d'émotions.

John R SIMONETTI

Au mois de mai, lors de travaux de terrassement derrière la salle des fêtes, des ossements ont été découverts.

Deux plaques d'identité révélaient qu'il s'agissait d'un **soldat américain** vraisemblablement disparu lors des combats pour la libération de Saint-Germain d'Elle.

La gendarmerie intervient pour exhumer le corps, et une délégation américaine vient d'Allemagne pour l'emmener afin de l'identifier.



Les plaques ont révélé un nom : **John R SIMONETTI**.
Est-ce lui ?

Oui, la confirmation d'identité nous a été donnée par son neveu, qui l'a obtenue des autorités Américaines.

Cette découverte a déjà traversé le monde. Deux articles très complets sur cette découverte et sur le **Sergent SIMONETTI**, ont été publiés dans des journaux américains, avec des interviews de deux de ses neveux et petit-neveu.

Le **Sergent SIMONETTI** né à New-York, a été **incorporé à la 2^{ème} division d'infanterie** à l'âge de **28 ans**.



Dix jours après le débarquement, il est **porté disparu** sur la commune de Saint-Germain d'Elle et n'a jamais été retrouvé, jusqu'à ce printemps 2009.

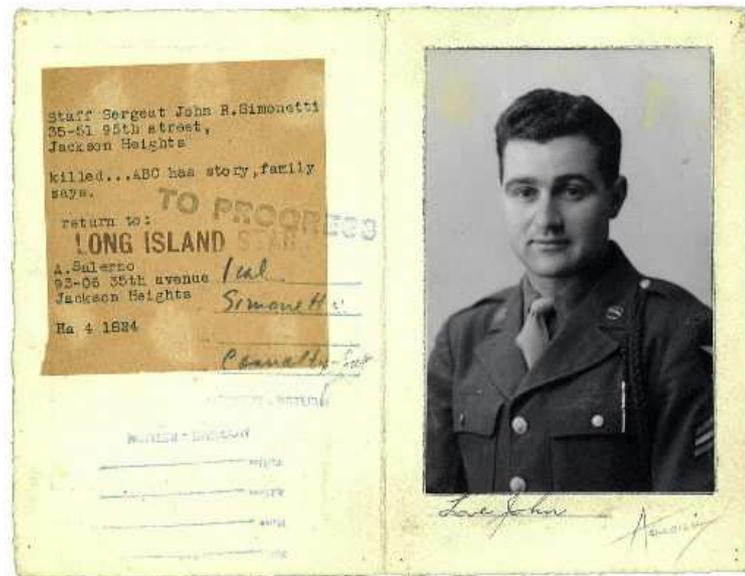
Monsieur Frédéric SALERNO, neveu du soldat disparu, nous a contacté. Il était déjà venu à Saint-Germain d'Elle, lors du **50^{ème} anniversaire du débarquement** en Normandie, à la recherche d'informations concernant la disparition de son oncle. Ayant laissé ses coordonnées à Christian MAUQUET (qui l'avait précieusement conservée). Le contact a été établi et la famille a été vraiment très heureuse d'avoir retrouvé son « oncle John » et espère une confirmation positive de l'identification afin, de permettre à leur afin d'être inhumé au cimetière militaire d'Arlington ou dans le caveau familial à New-York.

Mais il espère aussi pouvoir nous rendre visite, accompagné de ses enfants et petits-enfants à Saint-Germain pour voir le lieu où a été retrouvé son oncle.

John SIMONETTI de la 2° Division d'Infanterie.



Insigne de la 2^{ème} DI



Le Sergent SIMONETTI a été décoré des
« purple heart » et « bronze star ».

Mais, quelle était cette 2^{ème} DI ?

Le 6 juin 1944 la 2° division d'infanterie couramment appelé la « **second to none** » donne l'assaut sur le mur de l'atlantique dont le but est de pratiquer des ouvertures dans les défenses adverses.

Le plus gros de la **2° DI U.S débarquera le 7 juin** près de SANT LAURENT SUR MER et de COLLEVILLE SUR MER (OMAHA BEACH).

Leur mission est d'établir une tête de pont d'environ 6,5 Kms de front, afin de pouvoir progresser à l'intérieur des terres.

L'objectif étant de rallier VIRE pour couper la NORMANDIE et ensuite de s'ouvrir les portes de la BRETAGNE.

Le 9 juin le quartier général s'installe à FORMIGNY,

Le 10, après de âpres combats TREVIÈRES est libérée.

Le 12 juin, la division se heurte à la 3° division de parachutistes allemande retranchée dans le village de ST GEORGES D'ELLE;

Le 15 juin, Américains et Allemands se battent au corps à corps.

La bataille de SAINT GERMAIN D'ELLE est rendue difficile et meurtrière en raison des nombreuses haies enchevêtrées d'une hauteur de un à deux mètres parfois en doubles rangées. Les allemands fortifièrent leurs défenses dans la commune le 17 juin par des pièces d'artilleries de fort calibre.

Les allemands postés à l'aide d'échelle en haut de grands hêtres, observaient depuis le « Haut de Saint Germain », les mouvements des troupes américaines.

Cinq fois le village dû être repris par l'infanterie américaine durant les 7 semaines de combats.

Dans la porte de l'église (qui se situait dans l'emplacement du cimetière actuel) les allemands positionnèrent un canon de gros calibre. Repéré par les alliés à la suite d'un vol de reconnaissance, il fut détruit, entraînant dans sa destruction celle de l'église et de la totalité des maisons à proximité.

Les offensives furent décisives du 22 au 26 juillet.

BAYEUX fut libérée depuis le 7 juin, SAINT LO le 18 juillet, SAINT JEAN DES BAISANTS le 24 juillet, TORIGNI SUR VIRE le 31 juillet.

Les habitants de SAINT GERMAIN D'ELLE ne furent pas épargnés par les combats.

Nos associations...

Le comité des fêtes

Les rendez-vous de 2010

Dimanche 24 janvier : galette des rois
 Vendredi 05 février : élection du bureau
 Dimanche 16 mai : foire à tout
 Dimanche 25 juillet : méchoui
 Dimanche 12 septembre : rando. pour Chloé
 Samedi 27 novembre : soirée du comité
 Samedi 18 décembre : père Noël

Contactez le comité des fêtes

Christèle DOUCHIN

Tél : 02 33 57 95 42



Les anciens combattants

Le président, **Maurice LENEVEU**, vous informe des dates à retenir pour honorer nos anciens combattants :

✓08 mai 2010, cérémonie à Bérigny

✓11 novembre 2010 : cérémonie à Saint-André de l'Epine

Pour toutes précisions, le président est à votre écoute au numéro suivant : tél : 02 33 56 16 49.

Le « Club de l'amitié »

Retrouvailles ludiques tous les 3^{ème} jeudis de chaque mois de 14h00 à 19h00 à la salle des fêtes.

Contact : **Renée DELABROSSE, tél : 02 33 57 69 70**



Le Bulletin municipal de Saint Germain d'Elle : Responsable de la publication : Marc DELAFOSSE.
 Comité de rédaction, illustrations graphiques: F.GROSBOIS / N.DELAFOSSE / G.EURY / G.BERTHOLON / C.TERREE.
 Crédits photos : Coll. Privées/ Maquette : F. GROSBOIS - Impression : SERIAC Gourfaleur.